

# Droits et libertés individuels

(traduction de courtoisie, provisoire, non officielle – Pierre Daoust)

Cette lettre de la Maison Universelle de Justice aux disciples de Bahá'u'lláh aux USA examine les enseignements Bahá'ís sur le sujet des libertés et responsabilités individuelles.

Chers amis Bahá'ís,

Nous avons remarqué avec préoccupation les évidences d'une confusion d'attitudes parmi quelques uns des amis lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans l'application des principes bahá'ís à des questions d'actualité. D'une part, ils reconnaissent leur croyance en Bahá'u'lláh et Ses enseignements ; d'autre part, ils invoquent les pratiques démocratiques libérales de l'Occident lorsque des actions des institutions bahá'íes ou de certains de leurs camarades bahá'ís ne s'accordent pas avec leurs attentes. Au cœur de cette confusion se trouvent des conceptions erronées concernant des questions fondamentales telles que celles des droits individuels et de la liberté d'expression dans la communauté bahá'íe. La source des difficultés potentielles de cette situation nous paraît être une inadéquation de la perspective bahá'íe de la part à la fois des croyants individuels et de leurs institutions.

Reconnaissant l'immense défi auquel vous faites face pour résoudre une telle confusion, nous marquons une pause pour réfléchir avec vous sur ces matières à la recherche d'un contexte dans lequel les questions fondamentales correspondantes peuvent être discutées et comprises dans la communauté. Les extraordinaires capacités de la nation américaine, ainsi que la superbe gestion de la communauté bahá'íe en son sein, ont été vantées de façon répétée dans les Écrits de notre Foi. Dans Ses Tablettes et paroles, 'Abdu'l-Bahá, le centre de l'Alliance, a projeté une vision persuasive des perspectives englobant le monde de cette nation richement dotée. "La nation américaine," affirma-t-Il, "est équipée et habilitée à accomplir ce qui ornera les pages d'histoire, à devenir l'envie du monde et être bénie à l'est aussi bien qu'à l'ouest pour les triomphes de son peuple." Dans une autre assertion adressée à la communauté bahá'íe elle-même, Il prononça des paroles d'une importance transcendante : "... votre mission," affirma-t-Il, "est indubitablement glorieuse. Si votre entreprise est couronnée de succès, l'Amérique évoluera sans aucun doute en un centre duquel des vagues de pouvoir spirituel émaneront, dans lequel le trône du Royaume de Dieu sera fermement établi dans la plénitude de sa majesté et de sa gloire."

Shoghi Effendi, dans diverses déclarations, célébra les remarquables accomplissements et la gloire potentielle de cette communauté particulièrement bénie, mais fut poussé à délivrer, dans l'Avènement de la Justice divine, un profond avertissement qui est essentiel pour comprendre la relation de cette communauté bahá'íe avec la nation dont elle est issue. "Les hommages brillants," écrivit-il solennellement, "décernés de façon si répétée et méritée, à la capacité, à l'esprit, à la conduite et au rang élevé des croyants américains, individuellement et comme communauté organique, ne doivent en aucune circonstance être confondus avec les caractéristiques et la nature du peuple duquel Dieu les a engendrés. Une nette distinction doit être faite entre cette communauté et ce peuple et doit être résolument et courageusement maintenue, si nous voulons donner sa due reconnaissance au pouvoir transmuant de la Foi de Bahá'u'lláh et à son impact sur la vie et les normes de ceux qui ont choisi de s'enregistrer sous Sa bannière. Sinon, la fonction suprême et distinctive de Sa Révélation, qui n'est autre que d'appeler à l'être une nouvelle espèce d'êtres humains, restera complètement obscurcie et méconnue." Ce sont les implications évolutives, de vaste portée, de cette distinction que nous vous invitons à considérer en particulier.

Le point de vue qui nous donne une perspective et qui est le fondement de notre croyance et de nos actions repose sur notre reconnaissance de la souveraineté de Dieu et notre soumission à Sa volonté telle que révélée par Bahá'u'lláh, Sa Manifestation suprême pour ce Jour promis. Accepter le Prophète de Dieu à Son époque et se soumettre à Son Ordre sont les deux devoirs essentiels et inséparables que chaque âme créée fut amenée à satisfaire. L'exercice de ces deux devoirs s'exerce par un choix personnel, un acte constituant la plus haute expression du libre arbitre dont chaque humain a été doté par un Créateur affectueux.

En cet âge resplendissant, le véhicule pur accomplir ces devoirs est l'Alliance de Bahá'u'lláh ; c'est vraiment le puissant instrument par lequel la croyance individuelle en Lui est traduite en actes constructifs.

L'Alliance comporte les dispositions divinement conçues nécessaires pour préserver l'unité organique de la Cause. Elle engendre dès lors un pouvoir motivateur qui, selon les termes du bien-aimé Maître, "bat et palpète dans le corps du monde." "Il est indubitablement clair," affirme-t-Il, "que le pivot de l'unité de l'humanité n'est rien d'autre que le pouvoir de l'Alliance." Par elle, la signification du Verbe, à la fois en théorie et en pratique, est devenue évidente à travers la vie et le travail de 'Abdu'l-Bahá, l'Interprète désigné, l'Exemple parfait, le Centre de l'Alliance. Par elle,, les processus de l'Ordre administratif -- "ce Système unique, merveilleux" -- sont amenés à fonctionner.

En mettant l'accent sur son caractère distinctif, Shoghi Effendi a fait observer que “ l'Ordre administratif est fondamentalement différent de tout ce que n'importe quel Prophète a autrefois établi, dans la mesure où Bahá'u'lláh a Lui-même révélé ses principes, établi ses institutions, désigné la personne qui peut interpréter Sa Parole et conféré l'autorité nécessaire sur le corps destiné à compléter et appliquer Ses ordonnances législatives.” Dans une autre déclaration, il maintient que “il serait absolument erroné de tenter une comparaison entre cet Ordre unique et divinement conçu avec n'importe lequel des divers systèmes que les esprits humains ont inventés pour la gouvernance des institutions humaines à diverses périodes de leur histoire.” “Une telle tentative,” estimait-il, “trahirait en elle-même un manque complet d'appréciation de l'excellence de l'œuvre de son grand Auteur.”

Ce manque d'appréciation détournera l'approche de ceux qui mettent en balance les processus de l'administration bahá'ie avec les pratiques qui prévalent dans la société actuelle. Car malgré son inclination vers des méthodes démocratiques dans l'administration de ses affaires, et sans se soucier de la ressemblance de quelques unes de ses caractéristiques avec celles d'autres systèmes, l'Ordre administratif ne doit pas simplement être considéré comme une amélioration de systèmes anciens ou existants ; il représente une innovation à la fois par son origine et sa conception. “Cet Ordre administratif nouvellement né,” comme l'a expliqué Shoghi Effendi, “incorpore dans sa structure certains éléments que l'on peut trouver dans chacune des trois formes reconnues de gouvernement séculaire, sans jamais être une simple réplique d'aucun d'entre eux, et sans introduire dans son mécanisme aucune des particularités contestables qu'ils possèdent intrinsèquement. Il mêle et harmonise, comme aucun gouvernement façonné par des mains mortelles ne l'a accompli jusqu'à présent, les vérités salutaires que chacun de ces systèmes contient indubitablement sans altérer l'intégrité de ces vérités d'origine divine sur lesquelles il est finalement fondé.”

Vous êtes sans aucun doute au courant des déclarations du Gardien sur ce thème. Pourquoi, dès lors, cette insistante emphase ? Pourquoi cette analyse répétée des fondamentaux ? Cette emphase, cette analyse, ont pour but d'appeler à une solide réflexion, à l'obtention de perspectives correctes et à l'adoption d'attitudes adéquates. Et celles-ci sont impossibles sans une profonde évaluation des fondamentaux bahá'is.

La grande emphase sur le caractère distinctif de l'Ordre de Bahá'u'lláh n'a pas pour but de déprécier les systèmes de gouvernement existants. En réalité, ils doivent être reconnus comme le fruit d'une vaste période d'évolution sociale, représentant un stade avancé dans le développement de l'organisation sociale. Ce qui nous motive, c'est de savoir que la mission suprême de la Révélation de Bahá'u'lláh, le Détenteur de cet Ordre, n'est, comme l'a souligné Shoghi Effendi, “rien d'autre que la réalisation de cette unité organique et spirituelle du corps entier des nations,” annonçant “l'entrée dans l'âge adulte de l'espèce humaine tout entière.” L'étonnante implication de cela est la perspective proche d'atteindre un espoir séculaire, maintenant enfin rendu possible par la venue de Bahá'u'lláh. En termes concrets, Sa mission annonce l'avènement d'un “changement organique dans la structure de la société actuelle, un changement tel que le monde n'en a encore expérimenté de semblable.” Il s'agit là d'une nouvelle manifestation de l'implication directe de Dieu dans l'histoire, une garantie que Ses enfants n'ont pas été laissés à la dérive, un signe de l'effusion de grâce céleste qui permettra à toute l'humanité d'être enfin libérée des conflits et des controverses pour gravir les hauteurs de la paix mondiale et de la civilisation divine. Au-delà de ceci, c'est une démonstration de l'amour pour Ses enfants qu'Il connaissait au tréfonds de Son “être immémorial” et dans “l'ancienne éternité” de Son Essence, raison pour laquelle Il nous a tous créés. Dès lors, au sens le plus noble, porter attention aux requis de Son Ordre mondial est une réciprocité de cet amour.

C'est cette perspective qui nous aide à comprendre la question de la liberté et de sa place dans la pensée et l'action bahá'ies. L'idée et le fait de la liberté imprègnent toutes les préoccupations humaines d'une infinité de notions et de modes. En fait, la liberté est essentielle dans toutes les expressions de la vie.

La liberté de pensée, d'expression et d'action sont parmi les libertés qui ont reçu l'ardente attention des penseurs sociaux à travers les siècles. Ce qui résulte de telles profondes pensées a exercé une considérable influence libératrice dans l'élaboration de la société moderne. Des générations d'opprimés ont combattu et sont mortes au nom de la liberté. Il est certain que le désir de liberté à partir de l'oppression a été un facteur dominant dans la tourmente des temps : constatez la pléthore de mouvements résultant de l'émergence rapide de nouvelles nations dans la dernière partie du vingtième siècle. Une lecture correcte des enseignements de Bahá'u'lláh ne laisse aucun doute quant à l'importance élevée de ces libertés pour les processus sociaux constructifs. Considérez par exemple la proclamation de Bahá'u'lláh aux rois et dirigeants. Ne peut-on, rien qu'avec ça, déduire que l'accession à la liberté est un but significatif de Sa Révélation ? Ses dénonciations de la tyrannie et Ses appels urgents de la part des opprimés en offrent l'indubitable preuve. Mais la liberté présagée par Sa Révélation n'implique-t-elle pas des manifestations plus amples, plus nobles, de l'accomplissement humain ? Cela n'indique-t-il pas une relation organique entre les réalités externes et internes telle qu'elle n'a pas encore été atteinte ?

Dans son résumé des enseignements bahá'is significatifs, Shoghi Effendi a écrit que Bahá'u'lláh “inculque le principe de modération en toutes choses ; déclare que tout ce qui ‘dépasse les limites de la modération’, que ce soit ‘la liberté, la civilisation et choses semblables,’ doit ‘exercer une influence pernicieuse sur les êtres humains’ ; fait observer que

la civilisation occidentale a sérieusement perturbé et préoccupé les peuples du monde ; et prédit que le jour approche où la ‘flamme’ d'une civilisation ‘poussée à l'excès’ ‘dévorerait les cités.’”

Exposant le thème de la liberté, Bahá'u'lláh a affirmé que “la personnification de la liberté et son symbole est l'animal” ; que “la liberté fait outrepasser les limites de la décence à l'être humain, et porte atteinte à la dignité de son rang” ; que “la véritable liberté consiste en la soumission à Mes commandements.” “Nous approuvons la liberté en certaines circonstances,” déclara-t-Il, “et refusons de la cautionner dans d'autres.” Mais Il donna l'assurance que, “Si les êtres humains observaient ce que Nous leur avons transmis du Ciel de la Révélation, ils accéderaient en toute certitude à la liberté parfaite.” Et encore, dit-Il, “L'humanité dans son ensemble doit fermement adhérer à tout ce qui lui a été révélé et accordé. Alors, et alors seulement, atteindra-t-elle la vraie liberté.” Les affirmations de Bahá'u'lláh en appellent clairement à un examen des idées reçues. La liberté devrait-elle être aussi libre que le suppose la pensée occidentale contemporaine ? Où la liberté limite-t-elle nos possibilités de progrès et où ses limites nous libèrent-elles pour nous développer ? Quelles sont les limites à l'extension de la liberté ? Car ses qualités d'application et d'expression sont si fluides et élastiques que le concept de liberté dans n'importe quelle situation revient à assumer une latitude différente d'un esprit à l'autre ; hélas, ces qualités sont prédisposées à l'utilisation du bien comme du mal. Faut-il donc s'étonner si Bahá'u'lláh nous exhorte à la soumission envers la volonté de Dieu ?

Puisque toute approche constructive de la liberté implique des limites, d'autres questions sont inévitables : Quels marges de liberté y a-t-il dans la communauté bahá'ie ? Comment doivent-ils être déterminés ? Étant donné que les êtres humains ont été créés pour “faire progresser une civilisation en constante évolution,” on peut en déduire que l'exercice de la liberté a pour intention de rendre tout le monde capable de réaliser cet objectif dans sa vie individuelle et dans son fonctionnement collectif en tant que société. Dès lors, tout ce qui est requis en principe pour atteindre cet objectif est un indicateur des marges ou des limites de la liberté.

Prenant en considération l'avertissement de Bahá'u'lláh que “tout ce qui dépasse les limites de la modération cessera d'exercer une influence bénéfique,” nous apprenons à apprécier le fait que l'Ordre administratif qu'Il a conçu incarne les principes fonctionnels nécessaires au maintien de cette modération qui assurera la “véritable liberté” de l'humanité. Tout bien considéré, l'Ordre administratif n'apparaît-il pas comme la structure de la liberté pour notre Âge ? ‘Abdu'l-Bahá nous conforte dans cette réflexion, car Il a dit que “la liberté modérée qui garantit le bien-être du monde de l'humanité, qui maintient et préserve les relations universelles, se trouve dans son pouvoir et son prolongement les plus complets dans les enseignements de Bahá'u'lláh.”

Dans ce contexte de liberté est établi un modèle pour le comportement individuel et institutionnel qui, pour son efficacité, ne dépend pas tellement de la force de la loi, qui certes doit être respectée, mais surtout de la reconnaissance d'une réciprocité de bénéfices et sur l'esprit de coopération maintenu par la volonté, le courage, le sens des responsabilités et l'initiative des individus – tout cela étant l'expression de leur dévotion et de leur soumission à la volonté de Dieu. Il y a donc un équilibre de liberté entre les institutions, quelles soient nationales ou locales, et les individus qui soutiennent leur existence. Considérez par exemple l'Assemblée Spirituelle Locale, les méthodes utilisées pour sa formation et le rôle des individus qui l'élisent. L'électeur vote avec la compréhension qu'il est libre de choisir sans aucune interférence ceux que sa conscience lui suggère de sélectionner et il accepte librement l'autorité du résultat. Dans l'acte de voter, l'individu souscrit une alliance par laquelle l'ordre de la société est garanti.

L'Assemblée a la responsabilité de guider, de diriger et de prendre des décisions sur les affaires communautaires et a le droit d'être obéie et soutenue par les membres de la communauté. L'individu a la responsabilité d'établir et de préserver l'Assemblée via l'élection, l'apport de conseils, de soutien moral et d'assistance matérielle ; et il a le droit d'être entendu par celle-ci, de recevoir sa guidance et son aide, et de faire appel contre toute décision de l'Assemblée qu'il trouve, en conscience, injuste ou préjudiciable aux intérêts de la communauté.

Mais s'occuper des mécanismes de l'administration bahá'ie séparément de l'esprit qui anime la Cause, conduit à une distorsion, à une sécularisation aride étrangère à la nature de l'administration. Pour étendre l'exemple, tout autant significatif lors des procédures d'élection, se trouve l'évocation de cette rare atmosphère de prière et de réflexion, de cette calme dignité du processus, exempt de nominations et de campagne électorale, lors duquel la liberté de choix de l'individu n'est limitée que par sa conscience, exercée en privé dans une attitude qui incite à la communion avec l'Esprit Saint. Dans ce cadre, l'électeur considère le résultat comme étant l'expression de la volonté de Dieu et ceux qui sont élus comme étant principalement responsables envers cette volonté et non envers leur électorat. Une élection conduite de cette façon dépeint un aspect de cette unité organique des réalités externes et internes de la vie humaine qui sont nécessaires à la construction d'une société mûre en ce nouvel Âge. Dans aucun autre système les individus n'exercent-ils une telle étendue de liberté dans un processus électoral.

L'équilibre des responsabilités impliquées par tout cela présuppose une maturité de la part de tous ceux qui sont concernés. Cette maturité a une analogie pertinente avec l'âge adulte chez les êtres humains. Que significative est la différence entre la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte ! Dans une période de l'histoire dominée par la

flambée d'énergie, l'esprit rebelle et l'activité frénétique de l'adolescence, il est difficile de saisir les éléments distinctifs de la société mature à laquelle nous invite Bahá'u'lláh. Les modèles de l'ancien monde brouillent la vision de ce qui doit être perçu, car dans de nombreux cas, ces modèles furent conçus en rébellion et conservèrent les caractéristiques des révolutions particulières à une période adolescente, quoique nécessaire, dans l'évolution de la société humaine. Les philosophies qui ont fourni le contenu intellectuel de telles révolutions - Hobbes, Locke, Jefferson, Mill, viennent immédiatement à l'esprit - furent inspirées par des protestations contre les conditions répressives auxquelles les révolutions avaient pour but de remédier.

Ces caractéristiques sont apparentes par exemple dans le scepticisme excessif envers l'autorité, et conséquemment envers le respect que les citoyens de diverses nations montrent à contrecœur envers leur gouvernement ; ils se sont prononcés dans l'incessante promotion de l'individualisme, souvent au détriment des intérêts plus larges de la société. Très judicieusement, même après l'écoulement de la moitié du siècle, les vues de Shoghi Effendi, telles que rapportées par son secrétaire, correspondent à la scène contemporaine : "Notre génération actuelle, principalement en raison des corruptions qui ont été identifiées avec des organisations, semble s'opposer à toute institution. La religion en tant qu'institution est fustigée. Le gouvernement en tant qu'institution est fustigé. Même le mariage en tant qu'institution est fustigé. Nous, bahá'ís, ne devrions pas être aveuglés par de telles notions prédominantes. Si tel était le cas, toutes les Manifestations divines n'auraient pas inmanquablement nommé quelqu'un pour leur succéder. Sans aucun doute, la corruption a pénétré ces institutions, mais celle-ci n'était pas due à la nature même des institutions mais au manque de directives adéquates quant à leurs pouvoirs et à la nature de leur perpétuation. Ce que Bahá'u'lláh a fait n'est pas d'éliminer toutes les institutions dans la Cause mais de pourvoir les garde-fous nécessaires pour éliminer la corruption qui a provoqué la chute des institutions précédentes. Il est particulièrement intéressant d'étudier et de découvrir ce que sont ces garde-fous et leur connaissance est également des plus essentielles."

Nous ne faisons pas ces observations pour céder à la critique d'un quelconque système mais plutôt pour ouvrir des pistes de réflexion, pour encourager un réexamen des bases de la société moderne, et pour engendrer une approche prenant en considération les caractéristiques distinctives de l'Ordre de Bahá'u'lláh. On pourrait se demander quelle était la nature de la société qui a donné naissance à de telles caractéristiques et à de telles philosophies. Où celles-ci ont-elles conduit l'humanité ? Leur utilisation a-t-elle satisfait les besoins et les attentes de l'esprit humain ? Les réponses à de telles questions pourraient jeter les bases d'une observation contrastée de l'origine et de la nature des caractéristiques et de la philosophie sous-tendant cet Ordre.

En ce qui concerne la liberté d'expression, - un principe fondamental de la Cause, - l'Ordre administratif offre des méthodes et des canaux uniques pour son exercice et sa préservation ; ceux-ci ont été amplement décrits dans les Écrits de la Foi, mais ils n'ont pourtant pas encore été compris clairement par les amis. Car Bahá'u'lláh a étendu le cadre et approfondi la signification de l'expression personnelle. Dans Son élévation au rang d'actes d'adoration de l'art et du travail réalisé au service de l'humanité, peuvent être discernées d'importantes perspectives pour une nouvelle naissance de l'expression dans la civilisation anticipée par Son Ordre mondial. La signification de ce principe, si grandement amplifiée maintenant par le Seigneur de l'Âge, ne peut être mise en doute ; mais c'est dans ses ramifications dans le discours qu'une compréhension profonde est nécessaire et urgente. D'un point de vue bahá'í, l'exercice de la liberté de paroles doit nécessairement être discipliné par une évaluation approfondie des dimensions à la fois positives et négatives de la liberté d'une part, et du discours d'autre part.

Bahá'u'lláh nous prévient que "la langue est un feu couvant et que l'excès de paroles est un poison mortel." "Le feu matériel consume le corps," dit-Il en précisant ce point, "tandis que le feu de la langue dévore à la fois l'âme et le cœur. La force du premier ne dure qu'un temps tandis que les effets de ce dernier durent un siècle." En traçant le cadre d'un discours libre, Il conseille encore la "modération." "La parole humaine est une essence qui aspire à exercer son influence et nécessite de la modération." Il déclare de plus "Quant à son influence, elle est subordonnée au raffinement qui à son tour dépend de cœurs qui sont purs et détachés. Quant à sa modération, elle doit être combinée au tact et à la sagesse tel que prescrit dans les saintes Écritures et Tablettes."

Tout aussi pertinent à ce qui est dit et comment, est le moment où cela est dit. Pour la parole, comme pour beaucoup d'autres choses, il y a une saison. Bahá'u'lláh renforce cette compréhension en attirant l'attention sur le dicton disant que "Il ne convient pas toujours à l'homme de dévoiler ce qu'il connaît, ni de considérer comme opportun ce qu'il peut dévoiler, ni de considérer toute parole opportune comme étant adaptée à la capacité de ceux qui l'écoutent."

Le discours est un phénomène puissant. Sa liberté doit être à la fois glorifiée et crainte. Il en appelle à un exercice critique de jugement car la restriction du discours aussi bien que son excès peuvent avoir de désastreuses conséquences. Il existe dès lors dans le système de Bahá'u'lláh des contrôles et des équilibres nécessaires à une utilisation bénéfique de cette liberté dans le développement continu de la société. Un examen attentif des principes de la consultation bahá'íe et de ses modalités formelles et informelles d'utilisation, offre de nouveaux éclairages sur la dynamique de la liberté d'expression.

Étant donné que cela dépasse le cadre de cette lettre de discourir sur ces principes, qu'il suffise de rappeler brièvement les requis de la consultation, en particulier pour ceux qui servent dans les Assemblées spirituelles. L'amour et l'harmonie, la pureté d'intention, l'humilité et la modestie parmi les amis, la patience et la longanimité dans les difficultés – indiquent l'attitude avec laquelle ils procèdent “avec la plus profonde dévotion, la courtoisie, la dignité, l'attention et la modération, dans l'expression de leur point de vue,” chacun utilisant une “liberté parfaite” à la fois en le faisant et “en dévoilant la preuve de sa démonstration.” “Si un autre le contredit, il ne doit pas s'en émouvoir car s'il n'y a pas de recherche ou de vérification des questions et des affaires, le point de vue satisfaisant ne sera ni découvert ni compris.” “La brillante étincelle de la vérité apparaîtra seulement après le choc d'opinions divergentes.” Par conséquent, si l'unanimité n'est pas atteinte, les décisions sont actées par un vote à la majorité.

Lorsqu'une décision a été prise, tous les membres du corps consultatif, ayant eu pleinement l'opportunité d'exposer leur point de vue, acceptent de tout cœur de soutenir le résultat. Que se passe-t-il si l'opinion minoritaire est exacte ? “S'ils s'accordent sur un sujet, même erronément,” a expliqué ‘Abdu’l-Bahá, “cela est préférable que d'avoir raison et d'être en désaccord. car ce différend conduira à la destruction de la fondation divine. Bien que l'une des parties puisse avoir raison et être en désaccord, cela entraînera un millier de maux, mais s'ils sont d'accord et que les deux parties ont tort, comme cela se fait dans l'unité, la vérité sera révélée et le faux sera changé en exact.” Implicite dans cette approche de l'utilité sociale de la pensée se trouve la profondeur du changement de la norme des discussions publiques envisagée par Bahá'u'lláh pour une société mature.

Les qualités avec lesquelles l'individu peut atteindre la discipline personnelle nécessaire pour une consultation réussie trouvent leur pleine expression dans ce que Shoghi Effendi considère comme “l'esprit d'un véritable bahá'í.” Réfléchissez par exemple à la remarque interpellante adressée à votre propre communauté dans l'une de ses premières lettres : “Rien de moins que l'esprit d'un vrai bahá'í ne peut espérer réconcilier les principes de miséricorde et de justice, de liberté et de soumission, de la sainteté du droit de l'individu et de l'abandon de soi, de vigilance, de discrétion et de prudence d'une part, et de camaraderie, de candeur et de courage d'autre part.” Ceci était un appel à la maturité et à la distinction auxquelles il dirigeait leurs pensées de façon répétée.

Puisque la Plus Grande Paix est l'objet de notre aspiration, un premier effort de la communauté bahá'ie est de réduire l'incidence des conflits et des luttes, qui sont catégoriquement interdits dans le Plus Saint Livre. Cela signifie-t-il que l'on ne peut exprimer une réflexion critique ? Absolument pas. Comment peut-il y avoir la franchise demandée en consultation s'il n'y a pas de pensée critique ? Comment l'individu peut-il exercer ses responsabilités envers la Cause si on ne lui accorde pas la liberté d'exprimer son point de vue ? Shoghi Effendi n'a-t-il pas déclaré que “à la racine même de la Cause repose le principe de l'indubitable droit de l'individu à l'expression de soi, sa liberté d'afficher sa conscience et d'exposer ses opinions”?

L'Ordre administratif pourvoit les canaux pour l'expression de la critique, reconnaissant, comme une question de principe, que “ce n'est pas seulement le droit, mais la responsabilité vitale de tout membre loyal et intelligent de la communauté d'offrir pleinement et franchement, mais avec le respect et la considération dus à l'autorité de l'Assemblée, toute suggestion, recommandation ou critique qu'il sent en toute conscience devoir faire pour améliorer et remédier à certaines situations ou à des tendances existant dans sa communauté locale.” Parallèlement, l'Assemblée a le devoir de “prendre attentivement en considération de tels points de vue qui lui sont soumis.”

Mis à part l'accès direct que l'on peut avoir à une Assemblée locale ou nationale, ou à un Conseiller ou un membre du Corps Auxiliaire, il existe des occasions spécifiques pour diffuser son point de vue dans la communauté. La plus fréquente de ces occasions pour tout bahá'ís est la Fête de dix-neuf jours qui, “mis à part ses aspects social et spirituel, remplit divers besoins et requis administratifs de la communauté, et parmi ceux-ci principalement le besoin de critique ouverte et constructive et de délibérations concernant l'état des affaires au sein de la communauté bahá'ie locale.” En même temps, le conseil de Shoghi Effendi tel que transmis par son secrétaire, continue à mettre l'accent sur le point que “toutes les critiques et les discussions à caractère négatif qui résulteraient en sapement de l'autorité de l'Assemblée en tant que corps devraient être strictement évitées. Car sinon l'ordre même de la Cause sera mis en danger et la confusion et la discorde régnera dans la communauté.”

Il y a donc clairement plus à considérer que le droit à l'expression du critiqueur ; l'esprit unificateur de la Cause de Dieu doit aussi être préservé, l'autorité de ses lois et ordonnances sauvegardées, l'autorité étant un aspect indispensable de la liberté. La motivation, la manière, la modalité, deviennent significatives ; mais il y a aussi la question de l'amour ; l'amour pour ses camarades, l'amour de la communauté, l'amour pour les institutions.

La responsabilité reposant sur l'individu de se conduire de telle façon qu'il assure la stabilité de la société acquière une importance fondamentale dans ce contexte. Vitale comme elle l'est pour le progrès de la société, la critique est une épée à double tranchant : elle est trop souvent le précurseur des luttes et conflits. Les processus équilibrés de l'Ordre administratif ont pour sens d'empêcher cette activité essentielle de dégénérer en n'importe quelle forme de dissension

qui alimente l'opposition et ses redoutables conséquences schismatiques. Combien incalculables ont été les résultats négatifs d'une critique mal dirigées : dans les divergences catastrophiques qu'elle a créées dans la religion, dans les factions pareillement conflictuelles qu'elle a générées dans les systèmes politiques qui ont anobli les conflits en institutionnalisant des concepts tels qu'une "opposition loyale" qui est attachée à l'une ou l'autre des diverses catégories d'opinion politique – conservatrice, libérale, progressiste, réactionnaire, etc.

Si des individus bahá'ís ignorent les principes intégrés dans l'Ordre que Bahá'u'lláh Lui-même a établis pour remédier aux dissensions dans la famille humaine, la Cause pour laquelle il y a eu tellement de sacrifices rétrogradera certainement dans sa mission de secourir la société mondiale de la complète désintégration. Ne peut-on encore et toujours invoquer l'existence de l'Alliance afin qu'une telle répétition permettent de préserver la nécessaire perspective ? Car en cet âge, la Cause de Bahá'u'lláh a été protégée contre les effets néfastes du mauvais usage du processus de critique : ceci a été réalisé grâce à l'instauration de l'Alliance et par les clauses d'un système administratif universel qui incorpore en son sein les mécanismes permettant de faire ressortir les idées constructives des individus et pour les utiliser au bénéfice du système tout entier. Exhortant les gens à soutenir le but unificateur de la Cause, Bahá'u'lláh, dans le Livre de Son Alliance, leur adresse ces mots poignants : "Que les moyens d'assurer l'ordre ne soient pas la cause de confusion et que l'instrument de l'union ne soit pas une occasion de discorde." De telles assertions mettent l'accent sur un point crucial, que voici : selon les termes de l'Alliance, la dissidence est une contradiction morale et intellectuelle par rapport à l'objectif principal animant la communauté bahá'ie, à savoir l'établissement de l'unité de l'humanité.

Revenons aux prodigieuses caractéristiques du discours. Le contenu, le volume, le style, le tact, la sagesse, l'opportunité, sont parmi les facteurs primordiaux dans la détermination des effets du discours concernant le bien et le mal. Par conséquent, les amis doivent toujours être conscients de la signification de cette activité qui distingue tellement les êtres humains des autres formes de vie et ils doivent l'exercer judicieusement. Leurs efforts dans une telle discipline donnera naissance à un label d'expression digne de la proche maturité de l'espèce humaine. De même que cette discipline s'applique à la parole orale, elle s'applique également à la parole écrite ; et cela affecte profondément le fonctionnement de la presse.

La signification et le rôle de la presse dans un nouveau système mondial sont flagrants dans l'emphase que l'Ordre de Bahá'u'lláh place sur l'accessibilité à l'information à tous les niveaux de la société. Shoghi Effendi nous dit que Bahá'u'lláh fait une "référence spécifique aux 'journaux apparaissant rapidement,' les décrit comme le 'miroir du monde' et comme un 'phénomène surprenant et puissant' et prescrit à tous ceux qui sont responsables de leur production le devoir d'être sanctifiés de toute malice, passion et préjugé, d'être justes et impartiaux, d'être méticuleux dans leurs recherches et de vérifier tous les faits dans chaque situation."

Dans Son traité social, Le Secret e la Civilisation Divin, 'Abdu'l-Bahá offre un éclairage quant au caractère indispensable de la presse dans la société future. Il dit qu'il est "urgent que des articles et des livres profitables soient écrits, établissant clairement et définitivement les besoins actuels du peuple, et ce qui conduira au bonheur et à l'avancement de la société. De plus, Il décrit la "publication de pensées élevées" comme le "pouvoir dynamique dans les artères de la vie," "l'âme même du monde." Plus encore, Il déclare que "l'opinion publique doit être dirigée vers ce qui est digne de ce jour et que ceci n'est possible que par l'utilisation d'arguments adéquats et la présentation de preuves claires, compréhensives et concluantes."

Quant à la manière et au style, Bahá'u'lláh a exhorté les auteurs parmi les amis à "écrire d'une façon telle que cela soit acceptable pour des âmes impartiales et ne conduise pas aux chicaneries du peuple." Et Il exprime un rappel : "Nous avons dit dans le passé qu'un mot avait l'influence d'un printemps et rendait les cœurs frais et verdoyants, tandis qu'un autre est comme le mildiou qui fait dépérir les bourgeons et les fleurs."

À la lumière de tout ceci, le code de conduite de la presse doit englober les principes et les objectifs de la consultation tels que révélés par Bahá'u'lláh. C'est seulement de cette façon que la presse sera capable d'offrir son entière contribution à la préservation des droits du peuple et deviendra un instrument puissant dans le processus consultatif de la société, et donc pour l'unité de l'espèce humaine.

Quelques uns parmi les amis ont suggéré que l'émergence de l'obscurité de la Foi indique l'opportunité de cesser l'observation de certaines restrictions dans la communauté bahá'ie ; ils sont particulièrement soucieux en ce qui concerne la nécessité temporaire de révision avant publication.

Il est certain que la Foi a émergé de l'obscurité sur une échelle globale. Ceci marque définitivement une étape triomphale dans les effort de la communauté pour imprimer son existence dans l'esprit de ceux qui influencent les événements mondiaux. Considérez comment, suite aux souffrances et aux sacrifices des amis en Iran, les

préoccupations de la communauté à cet égard sont devenues matière à discussion dans les parlements les plus influents et les forums internationaux les plus importants sur terre. Il est également indéniable que cette émergence permet à la Cause de poursuivre des objectifs inaccessibles jusqu'à présent ; mais que cela marque l'obtention de la maturité escomptée de la communauté est tout à fait douteux. Comment aurait-elle pu atteindre la maturité lorsque nous savons via la guidance claire du bien-aimé Gardien que l'obscurité n'est qu'une des nombreuses étapes dans la longue évolution vers la destinée dorée de la Foi ? Ne nous a-t-il pas tous avertis que l'étape ultérieure d'oppression doit précéder les étapes de son émancipation et de sa reconnaissance en tant que religion mondiale ? Les amis peuvent-ils oublier l'avertissement souvent cité de 'Abdu'l-Bahá concernant l'amère opposition à laquelle la Cause sera confrontée dans divers pays sur tous les continents ? Dans le cas des croyants américains, Shoghi Effendi n'a-t-il pas fait allusion à cet accès de furie dans sa description d'eux en tant que l'invincible armée de Bahá'u'lláh, qui à l'ouest, et à l'un de ses centres potentiels de tempête, devra affronter, en Son Nom et par amour pour Lui, l'une de ses batailles les plus féroces et les plus glorieuses ? Ceux que le relâchement de toute contrainte rend anxieux, qui invoquent la liberté de parole comme justification pour tout et n'importe quoi concernant la communauté bahá'íe, qui en appellent à la fin immédiate de la pratique de révision maintenant que la Foi a émergé de l'obscurité – ne sont-ils pas conscients de ces perspectives qui donnent à réfléchir ? Aussi vaste qu'ait été l'indignation publique concernant les persécutions actuelles en Iran, qu'il n'y ait pas d'erreur quant à la certitude de l'opposition à laquelle nous serons encore confrontés dans de nombreux pays, y inclus celui qui est le Berceau de l'Ordre administratif lui-même.

La Foi est encore dans son enfance. Malgré son émergence de l'obscurité, même maintenant la vaste majorité de l'espèce humaine reste ignorante de son existence ; de plus, la vaste majorité de ses adhérents sont de relativement nouveaux bahá'ís. Alors que cette tendre plante était jusqu'à présent protégée dans son obscurité de l'attention d'éléments extérieurs, le changement impliqué par cette nouvelle étape de son évolution est que maintenant elle est exposée. Cette exposition invite à une étroite observation, et cette observation conduira finalement à une opposition dans divers milieux. Dès lors, loin d'adopter une attitude désinvolte, la communauté doit être consciente de la nécessité de présenter à un large public sceptique une perspective correcte sur elle-même et une compréhension précise de son dessein. Un effort plus grand, une plus grande attention doivent être exercés pour assurer sa protection contre la malice des ignorants et des imprudents parmi ses amis.

Rappelons-nous tous que le combat de la naissante Foi de Dieu pour son épanouissement est confronté à la tourmente de l'époque présente. Comme une tendre pousse tout juste visible au-dessus du sol, elle doit être nourrie en force, maturité et vigueur autant que nécessaire pour affronter le fléau de vents puissants et d'enchevêtrements dans de mauvaises herbes et des chardons. Si nous, qui avons la charge de prendre soin de cette plante, sommes insensibles à sa tendresse, le grand arbre qui est son potentiel certain sera empêché de grandir vers le déploiement de ses branches protectrices sur toute l'humanité. De ce point de vue, nous devons tous prendre en considération le danger latent pour la Cause d'actions mal conseillées et d'attentes exagérées ; et nous devons être particulièrement concernés par l'effet des paroles, spécialement celles qui sont imprimées. C'est ici que les auteurs et les éditeurs bahá'ís doivent être attentifs et exercer une rigoureuse discipline sur eux-mêmes, de même qu'ils doivent se soumettre au requis de révision en ce stade initial du développement de la Foi.

Le droit de l'individu à l'expression de soi a imprégné les précédents commentaires sur les diverses libertés, mais, même comme cela, on pourrait dire un mot de plus au sujet de la liberté individuelle. L'attitude fondamentale de la Foi à cet égard est mieux démontrée par les déclarations de 'Abdu'l-Bahá concernant la famille. "L'intégrité du lien familial," dit-Il, "doit être constamment prise en considération et les droits des membres individuels ne doivent pas être transgressés...Tous ces droits et prérogatives doivent être préservés, mais pourtant l'unité de la famille doit être maintenue. La blessure de l'un doit être considérée comme la blessure de tous ; le confort de chacun, le confort de tous ; l'honneur d'un seul, l'honneur de tous."

La relation de l'individu avec la société est expliquée par Shoghi Effendi dans la déclaration que "la conception bahá'íe de la vie sociale est essentiellement basée sur le principe de la subordination de la volonté individuelle à celle de la société. Elle ne supprime pas l'individu ni ne l'exalte au point d'en faire une créature anti-sociale, une menace pour la société. Comme en toute chose, cela suit le 'juste milieu.'"

Cette relation, si fondamentale pour le maintien d'une vie civilisée, en appelle au plus haut degré de compréhension et de coopération entre la société et l'individu ; et étant donné le besoin d'encourager un climat dans lequel les innombrables potentialités des membres individuels de la société peuvent se développer, cette relation doit donner le champ libre à l'affirmation des individualités par des modalités de spontanéité, d'initiative et de diversité qui assurent la viabilité de la société. Parmi les responsabilités assignées aux Institutions bahá'íes qui ont un rapport direct avec ces aspects de la liberté et du développement individuels, il y en a une qui est décrite ainsi dans la Constitution de la Maison Universelle de Justice "de sauvegarder les droits personnels, la liberté et l'initiative des individus." Un corollaire est de "prêter attention à la préservation de l'honneur humain."

Combien remarquable est-il que dans l'Ordre de Bahá'u'lláh, alors que la volonté individuelle est subordonnée à celle de la société, l'individu ne soit pas perdu dans la masse mais devienne le centre d'un développement prioritaire, de sorte qu'il peut trouver sa propre place dans le courant du progrès, et que la société en tant qu'entité puisse bénéficier des talents et des capacités accumulés des individus qui la composent. Un tel individu trouve l'accomplissement de son potentiel non simplement en satisfaisant ses propres demandes mais aussi en réalisant sa complétude en faisant un avec l'humanité et avec le dessein divinement ordonné de la création.

La qualité de la liberté et de son expression – en fait la capacité même de maintenir la liberté dans une société – dépend sans aucun doute de la connaissance et de la formation des individus et de leur habilité à relever les défis de la vie avec égalité d'âme. Comme le bien-aimé Maître l'a écrit : “Et l'honneur et la distinction d'un individu consistent en ceci, que parmi toutes les multitudes du monde, il devienne une source de bien social. Est-il possible de concevoir une bonté plus grande que celle où l'individu, regardant en lui-même, trouve que par la gracieuse confirmation de Dieu, il est devenu la cause de paix et de bien-être, de bonheur et de bénéfices pour ses semblables ? Non, par le seul vrai Dieu, il n'y a pas de plus grande félicité, de délice plus complet.”

L'esprit de liberté qui s'est répandu sur la planète dans les récentes décennies avec une telle force tempétueuse est une manifestation du dynamisme de la Révélation apportée par Bahá'u'lláh. Ses propres paroles le confirment. “L'Ancienne Beauté,” écrit-Il dans un commentaire émouvant sur Ses souffrances, “a consenti à être enchaîné afin que l'humanité puisse être libérée de son asservissement et a accepté d'être emprisonné en cette plus puissante Forteresse afin que le monde entier puisse atteindre la vraie liberté.”

Ne pourrait-on raisonnablement conclure alors que la “vraie liberté” est Son don d'amour à l'espèce humaine ? Réfléchissez à ce que Bahá'u'lláh a fait. Il a révélé des lois et des principes pour guider ceux qui sont libres ; Il a établi un Ordre pour canaliser les actions de ceux qui sont libres ; Il a proclamé une Alliance pour garantir l'unité de ceux qui sont libres.

Nous nous tenons donc à cette perspective : Bahá'u'lláh est venu pour rendre libre l'humanité. Sa Révélation est, en vérité, une invitation à la liberté – libération de l'état de besoin, absence de guerre, liberté de s'unir, liberté de progresser, liberté d'être joyeux et en paix.

Vous qui vivez dans un pays où la liberté est si hautement prisée, n'avez dès lors pas à vous priver de ses fruits, mais vous êtes mis au défi, et avez l'obligation de maintenir et de confirmer la distinction entre une latitude qui limite vos possibilités d'authentiques progrès et la modération qui assure la jouissance de la vraie liberté.

[signé :La Maison Universelle de Justice]

29 décembre 1988